



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Redevances d'un éventuel parc éolien sur le territoire

La MRC d'Arthabaska s'engage à créer un fonds agroenvironnemental

Victoriaville, le 25 avril 2023 – Considérant que la protection de l'environnement est une priorité qui nécessite des investissements structurants, la MRC d'Arthabaska s'est engagée aujourd'hui à créer un fonds agroenvironnemental avec les redevances d'un éventuel parc éolien sur son territoire. Complémentaire aux mesures déployées par le promoteur pour protéger la biodiversité, ce fonds permettrait notamment qu'aucune nouvelle superficie cultivable agricole ou forestière ne soit perdue par la construction des éoliennes. Ce principe, communément appelé « zéro perte nette », sera bénéfique pour les agriculteurs locaux qui veulent accueillir des éoliennes sur leurs terres.

« Notre appui au projet d'un parc éolien sur le territoire est principalement motivé par les retombées sociales, environnementales et économiques majeures qui seront bénéfiques pour nos communautés, a déclaré M. Antoine Tardif, maire de Victoriaville et responsable du projet éolien à la MRC. Les profits générés par un partenariat avec le promoteur Boralex permettraient à la MRC de développer différents projets structurants pour la communauté. On peut penser à l'amélioration du réseau routier, la construction de nouvelles infrastructures, la réalisation de projets communautaires et la création d'un fonds agroenvironnemental. »

En négociant une participation au projet avec Boralex, la MRC estime pouvoir bénéficier de redevances évaluées entre 240 millions de dollars et 300 millions de dollars sur 30 ans dans le cadre d'un partenariat à parts égales (50/50).

Des projets déjà identifiés qui pourraient bénéficier du fonds agroenvironnemental

Un fonds agroenvironnemental pourrait notamment permettre de restaurer les rivières Desrosiers, Bulstrode et des Pins ainsi que le bassin versant du lac Trois-Lacs, de financer le reboisement des bandes riveraines élargies, des corridors de connectivité et des espaces de liberté des cours d'eau, de soutenir financièrement les producteurs agricoles pour diversifier leurs activités et favoriser l'innovation ou encore encourager l'établissement de la relève agricole et faciliter le transfert entre les générations en plus de financer la remise en culture des terres en friche.

Les élus du Conseil de la MRC tendent la main aux agriculteurs de la région. « Nous sommes au tout début du projet. Nous avons des mois devant nous pour travailler conjointement au meilleur projet possible pour notre communauté. Nous avons commencé à réfléchir aux projets qui pourraient être soutenus par un tel fonds. Mais nous souhaitons surtout travailler en collaboration avec les producteurs agricoles de la région, car ce fonds doit d'abord répondre à leur réalité et à leurs besoins », a expliqué M. Tardif.

Objectif de zéro perte nette

Comme responsable de la protection, de la gestion et de l'aménagement du territoire, la MRC d'Arthabaska encourage un projet éolien qui soit concerté et respectueux de l'environnement et du milieu dans lequel il s'insère. Elle accompagnera donc les agriculteurs qui installeront une éolienne sur leurs terres dans le but de minimiser les impacts sur leurs exploitations agricoles.

Le projet de parc éolien dans la MRC d'Arthabaska

Rappelons que le Québec se dirige actuellement vers une transition énergétique sans précédent et qu'Hydro-Québec a récemment lancé un appel d'offres pour de nouveaux parcs éoliens. Actuellement, la capacité éolienne du territoire de la MRC d'Arthabaska est estimée à 400 mégawatts.

L'entreprise Boralex, spécialisée dans la création de projets d'énergie renouvelable, souhaite déposer un projet pour créer un parc éolien sur le territoire des municipalités de Sainte-Séraphine, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Warwick, Saint-Albert et Victoriaville. Le projet prévoit l'implantation d'un maximum de 67 éoliennes.

-30 -

Source : MRC d'Arthabaska

Pour demande d'entrevue : Catherine Lauzon
Directrice des communications
819 752-2444, poste 4302
catherine.lauzon@mrc-arthabaska.qc.ca